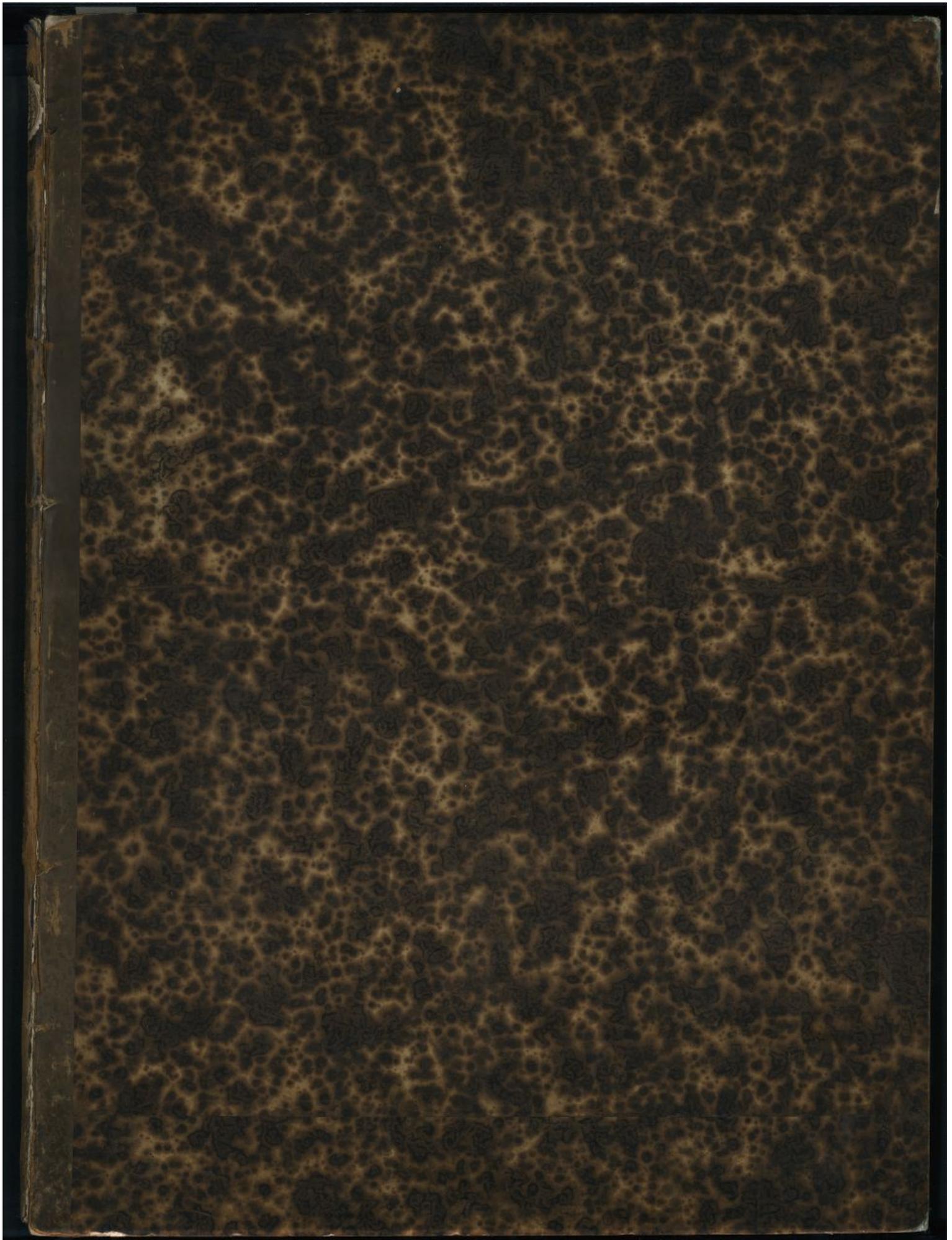
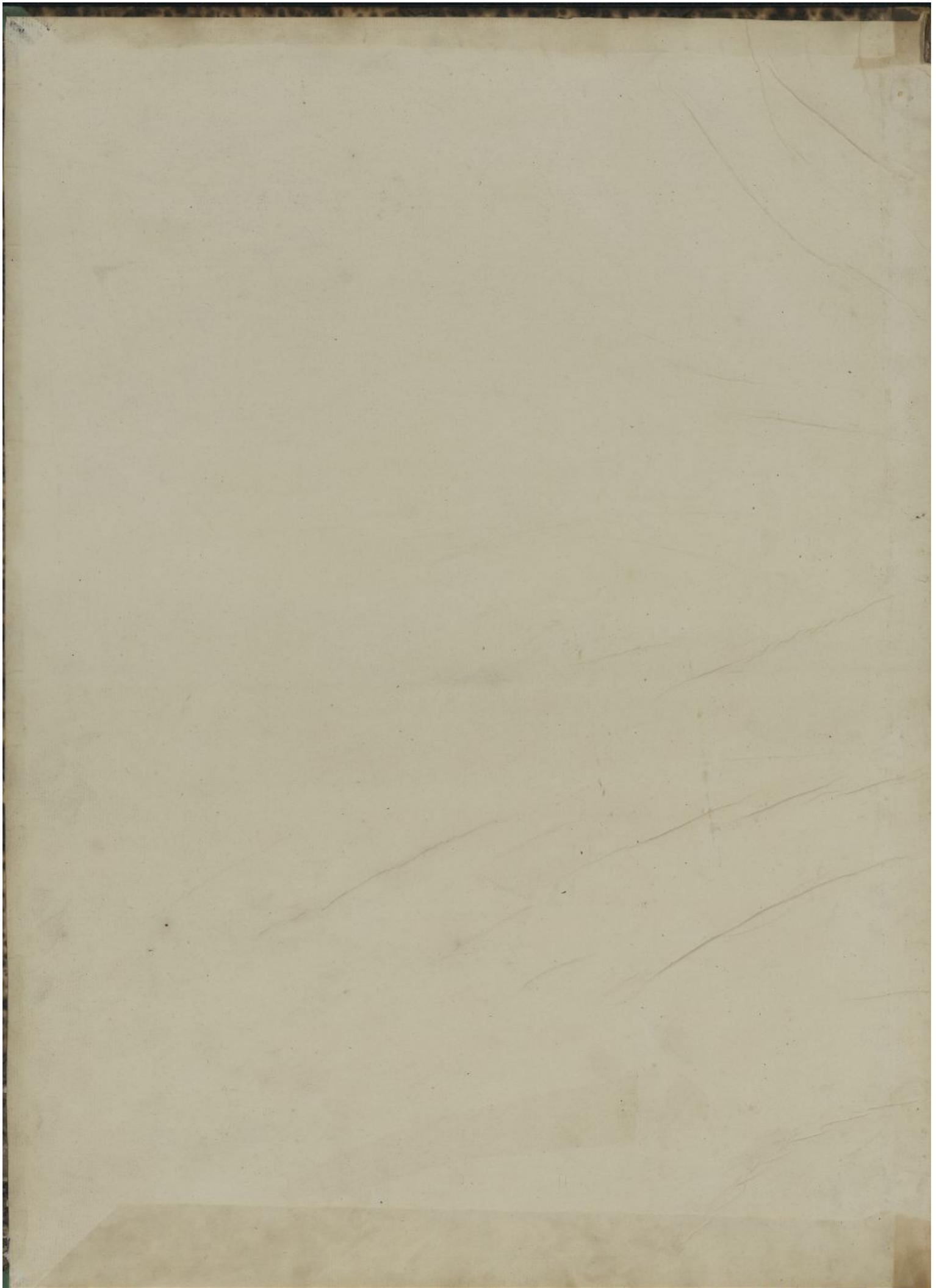


Rigot, Félix Jean Jacques / Jacob, Nicolas-Henri. Anatomie des régions du corps du cheval considérée spécialement dans ses rapports avec la chirurgie et la médecine opératoire, par F. J. J. Rigot, chef des travaux anatomiques à l'école royale vétérinaire d'Alfort. Planches dessinées et lithographiées par l'auteur sous la direction de N. H. Jacob, professeur de dessin à la même école.

Paris : Gabon, 1828.

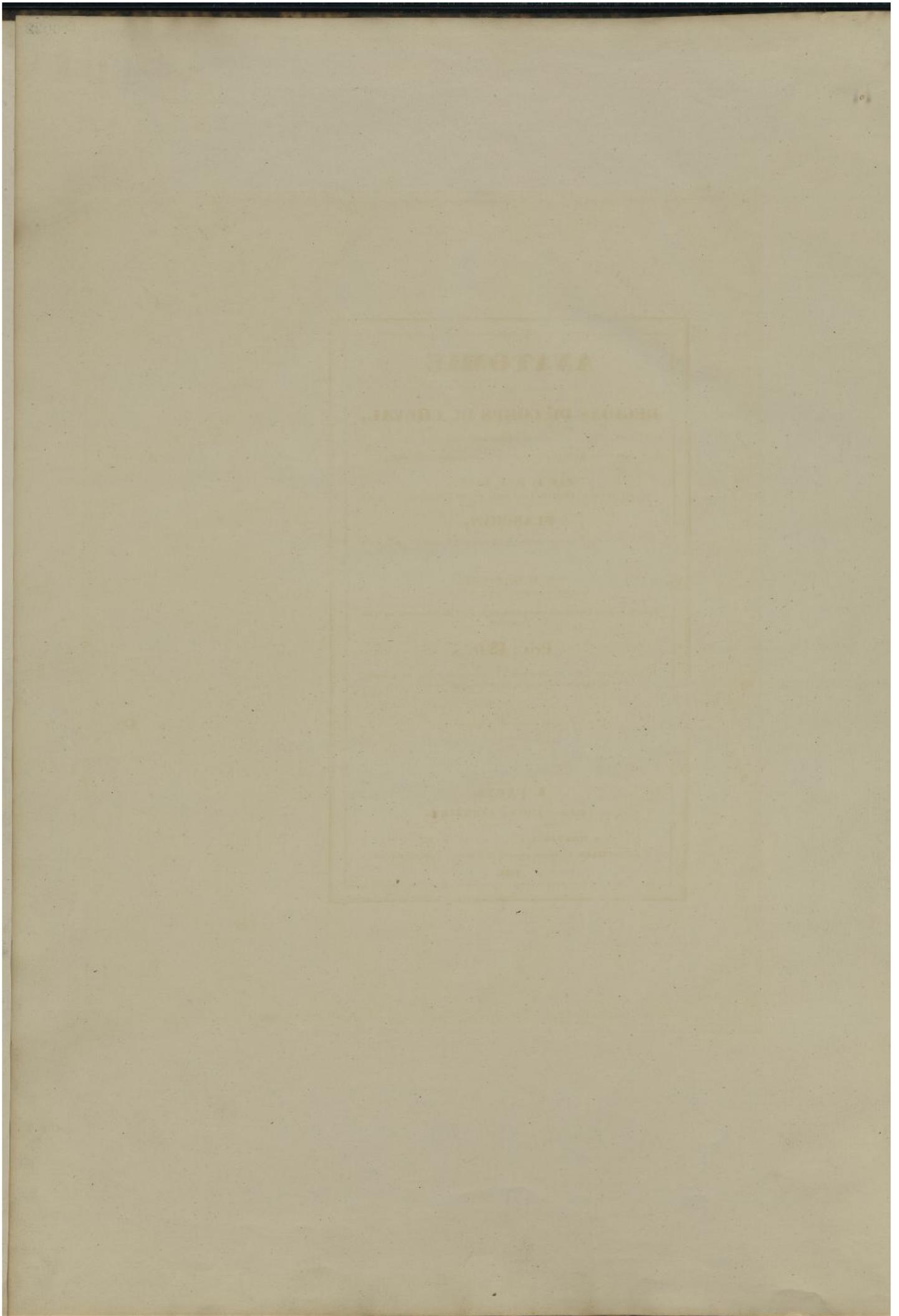
Cote : Ecole nationale vétérinaire d'Alfort





— F. 1714 —

— 1 Atlas —



110.022

Respectueux hommage
De l'auteur

Rigot

à M^r l'inspecteur
des écoles vétérinaires

ANATOMIE

DES

RÉGIONS DU CORPS DU CHEVAL,

CONSIDÉRÉE SPÉCIALEMENT

DANS SES RAPPORTS AVEC LA CHIRURGIE ET LA MÉDECINE OPÉRATOIRE,

PAR F. J. J. RIGOT,

CHEF DES TRAVAUX ANATOMIQUES À L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

PLANCHES,

DESSINÉES ET LITHOGRAPHIÉES PAR L'AUTEUR.

AVEC LA PERMISSION

DE N. H. JACOB,

PROFESSEUR DE DESSIN À LA MÊME ÉCOLE.

Publiée en deux Livraisons qui renferment 6 à 7 Planches avec un texte explicatif.

Prix : 12 fr.

OUVRAGE POUVANT SERVIR DE COMPLÉMENT À LA PARTIE CHIRURGICALE DES ÉLÉMENTS DE PATHOLOGIE VÉTÉRINAIRE DU PROFESSEUR VATEL.

Livraison 1^{re}

A PARIS,

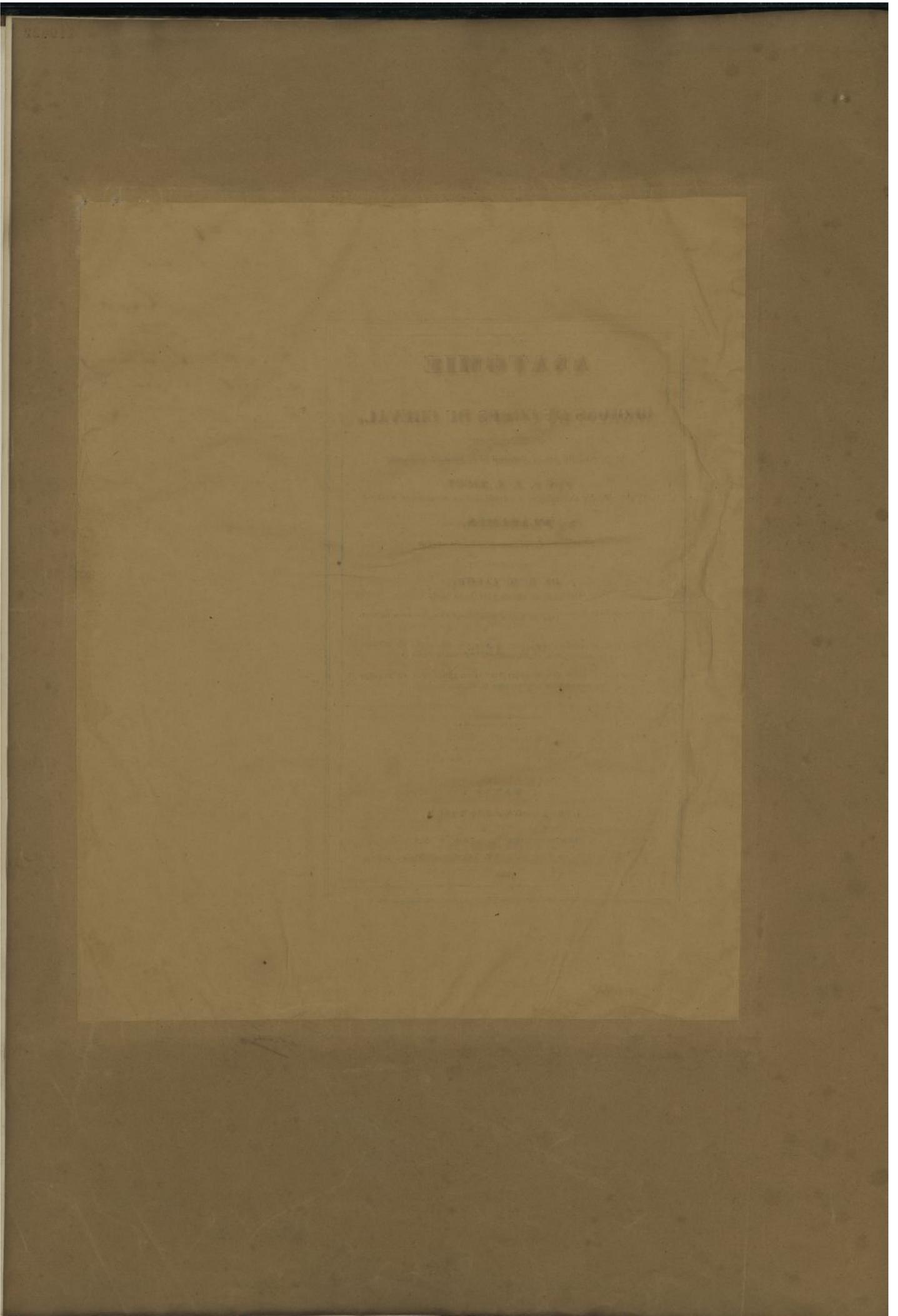
CHEZ GABON, LIBRAIRE,

BUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N^o 10.

A MONTPELLIER, Grand'rue, n^o 321;

Et à BRUXELLES, au Dépôt général de Librairie Médicale française.

1828.



HSH

ANATOMIE

DES

RÉGIONS DU CORPS DU CHEVAL,

CONSIDÉRÉE SPÉCIALEMENT

DANS SES RAPPORTS AVEC LA CHIRURGIE ET LA MÉDECINE OPÉRATOIRE;

PAR F. J. J. RIGOT,

CHEF DES TRAVAUX ANATOMIQUES A L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

PLANCHES,

DESSINÉES ET LITHOGRAPHIÉES PAR L'AUTEUR.

SOUS LA DIRECTION

DE N. H. JACOB,

PROFESSEUR DE DESSIN A LA MÊME ÉCOLE.

AVEC UN TEXTE EXPLICATIF.

OUVRAGE POUVANT SERVIR DE COMPLÉMENT A LA PARTIE CHIRURGICALE DES ÉLÉMENTS
DE PATHOLOGIE VÉTÉRINAIRE DU PROFESSEUR VATEL.**PARIS,****GABON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N° 10;

A MONTPELLIER, CHEZ LE MÊME LIBRAIRE, Grand'Rue, n° 30-32.**A BRUXELLES,**

Au Dépôt général de Librairie médicale française.

1829.

hucart
et autres

ANATOMIE

DES RÉGIONS DU CORPS DU CHEVAL.

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR.

Que l'on trouve chez le même Libraire.

Traité des Articulations du Cheval. Paris, 1817, in-8°. br. 2 fr. 50 c.

PARIS.

CHEZ LAURENCE-BOUYER.

À MONTPELLIER CHEZ LE MÊME LIBRAIRE Grand-Rue n. 10-11.

À BRUXELLES.

chez M. le Directeur de l'Université Royale de la ville de Bruxelles.

1821.

ANATOMIE

DES

RÉGIONS DU CORPS DU CHEVAL,

CONSIDÉRÉS SPÉCIALEMENT
DANS SES RAPPORTS AVEC LA CHIRURGIE ET LA MÉDECINE OPÉRATOIRE,
PAR F. J. J. RIGOT,
CHEF DES TRAVAUX ANATOMIQUES A L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

PLANCHES,
DESSINÉES ET LITHOGRAPHIÉES PAR L'AUTEUR.

SOUS LA DIRECTION
DE N. H. JACOB,
MAÎTRE DE DESSIN A LA MÊME ÉCOLE.

PLANCHE I.

Figure I.

*Pied antérieur gauche : Anatomie des régions métacarpiennes et phalangiennes
vues de profil sur leur face latérale externe.*

Les différentes parties que cette figure représente étant placées immédiatement sous la peau, il a suffi de l'enlever pour les présenter dans leurs rapports respectifs.

- a. Métacarpien principal. (Os du canon.)
- b. Métacarpien rudimentaire. (Péroné.)
- c. Premier phalangien. (Os du pasturon.)
- d. Tendon carpo-phalangien. (Tendon suspenseur du boulet.)
- e. Portion du ligament capsulaire de l'articulation du boulet.
- f. Aponévrose provenant de l'enveloppe fibreuse du genou.
- g. Tendon du muscle cubito-préphalangien. (Muscle extenseur latéral des phalanges.)
- h. Tendon du muscle épitrochlo-préphalangien. (Muscle extenseur antérieur.)
- i. Tendon du muscle cubito-phalangien. (Muscle perforant ou fléchisseur profond des phalanges.)
- j. Tendon du muscle épicondylo-phalangien. (Muscle perforé ou fléchisseur superficiel.)
- k. Bride tendineuse, destinée à maintenir le tendon du muscle extenseur sur la face antérieure des phalanges.

- FIGURE II**
- L. Aponévrose ayant les mêmes usages.
 - M. Bride fibreuse, étendue de l'extrémité inférieure du premier phalangien à la face interne de la pesu, qui répond à l'ergot.
 - N. Artère latérale de la région digitée.
 - O. Veine latérale du canon et de la région digitée: les ramifications nombreuses et très-anastomotiques qui forment cette veine sont situées en dessus et en dessous du fibro-cartilage latéral de l'os du pied, quelques-unes des branches antérieures du lacis veineux superficiel passent sous le tendon du muscle extenseur, et s'anastomosent avec des divisions vasculaires du côté opposé.
 - P. Nef plantaire.
 - q. Branche anastomotique entre le nef plantaire externe et celui du côté opposé: l'extrémité supérieure de la gaine synoviale des tendons fléchisseurs correspond au point où cette branche nerveuse s'unit au nef plantaire externe; il est donc indispensable, pour ne pas ouvrir cette gaine dans la section du tendon perforant, de toujours pratiquer l'opération au-dessus de cette division nerveuse.
 - R. Branche postérieure du nef plantaire.
 - S. Branche antérieure du même nef, quelquefois située en avant de la veine.
 - T. Portion du bourrelet. (Cutidure.)
 - U. Tissa feuilleté (ou podophylleux).
 - V. Portion de la muraille.
 - X. Portion du périople.

Figure II.

Elle représente une portion de la région phalangienne, de laquelle on a retranché la moitié antérieure du fibro-cartilage, afin de découvrir les parties situées immédiatement en dessous.

- A. Tendon du muscle extenseur antérieur.
- B. Aponévrose qui s'unit à ce tendon.
- C. Ecartement rempli par la capsule synoviale de l'articulation du second et du troisième phalangien.
- D. Ligament latéral antérieur, en partie recouvert par l'extrémité antérieure du fibro-cartilage du pied.
- E. Autre portion plus étendue de la capsule synoviale déjà indiquée. Ce point est celui où elle peut être ouverte dans l'opération du javart cartilagineux.
- F. Ligament latéral postérieur.
- G. Ramifications veineuses profondes, concourant à former la veine latérale de la région digitée.
- H. Arrière plantaire.
- I. Branche postérieure du nef plantaire.
- J. Moitié postérieure du fibro-cartilage de l'os du pied.
- K. Section verticale de la muraille.

Figure III.

Représentant la face inférieure du pied: d'un côté, la moitié de la sole, de la fourchette et une partie du coussinet plantaire ont été enlevées, afin de faire voir les rapports de l'expansion du tendon perforant avec les parties qui le recouvrent.

- A. Expansion tendineuse du muscle perforant à son insertion à l'os du pied.
- B. Os du pied.

PLANCHE II.

Figure I.

N^o 1.*Régions parotidienne et sous-zygomatique.*

Une portion de la parotide a été enlevée, afin de faire voir les rapports de cette glande avec les parties qu'elle recouvre.

- A. Bord postérieur de l'os maxillaire, recouvert dans l'état naturel par le bord antérieur de la parotide.
- C. Extrémité supérieure et postérieure de la grande branche de l'os hyoïde, devant servir de guide dans la ponction des poches gutturales. (Hyvertébratomie.)
- D. Articulation temporo-maxillaire, recouverte par le ligament capulaire.
- E. Muscle zygomato-maxillaire. (Le masseter.)
- F. Muscle stylo-maxillaire. (Le stylo-maxillaire et le digastrique.)
- G. Muscle stylo-hyoïdien. (Portion du précédent.) Dans la ponction des poches gutturales, ce muscle doit être divisé suivant une ligne *a b*, l'instrument dirigé obliquement de haut en bas, et le tranchant tourné vers la branche hyoïdienne.
- H. Portion du muscle parotido-auriculaire. (Le cinquième de l'oreille externe.)
- I. Muscle atloïdo-mastoidien. (Le petit oblique de la tête.)
- J. Tendon du muscle sterno-maxillaire.
- K. Glande parotide.
- L. Glande maxillaire.
- M. Membrane muqueuse de la poche gutturale.
- N^o. Portion de l'artère temporale.
- N^o. Portion de l'artère faciale.
- O. Artère sous-zygomatique.
- P. Artère auriculaire antérieure.
- Q. Artère auriculaire interne.
- R. Artère auriculaire postérieure.
- S. Artère maxillo-musculaire.
- T. Artères parotidiennes fournies par la maxillo-musculaire et l'auriculaire postérieure.
- U. Veine faciale. (Branche supérieure de la jugulaire.)
- V. Veine auriculaire et parotidienne.
- X. Veine temporale.
- Y. Veines auriculaires antérieures.
- Z. Veine auriculaire postérieure.
- W. Veine sous-zygomatique.
- S. Veine maxillo-musculaire, quelquefois située en arrière de l'artère.
- E. Veine glosso-faciale. (Branche inférieure de la jugulaire.)
- 2. Le nerf auriculaire postérieur.
- 3. Le nerf auriculaire antérieur.
- 4. Le nerf auriculaire interne.
- 5. Le nerf sous-zygomatique.
- 6. Branches sous-zygomatiques du nerf trifacial. (Cinquième paire des nerfs encéphaliques.)

Région de l'œil.

La paupière inférieure, incisée dans son milieu, a été renversée sur la face, afin de découvrir le réservoir lacrymal.

- A. Portion du muscle orbiculaire des paupières.
- B. Réservoir lacrymal.
- C. Corps clignotant.
- D. Caroncule lacrymale.
- E. Points lacrymaux.
- F. Division palpébrale de l'artère lacrymale.
- G. Grand stylet tricuspide, propre à fixer le globe de l'œil et le corps clignotant.
- H. Crochet destiné à relever la paupière supérieure.
- I. Aiguille de Scarpa, propre à déprimer le cristallin dans l'opération de la cataracte par abaissement.
- J. Stylets introduits dans les points lacrymaux, dans le cas d'obstruction des voies lacrymales.
- K. Pouce de l'opérateur destiné à maintenir la paupière inférieure dans l'opération de la cataracte.

Région de la joue.

- A. Os maxillaire inférieur.
- B. Muscle sous-cutané de la face.
- C. Muscle alvéolo-labial. (Les molaires externes et internes.)
- D. Muscle zygomato-maxillaire. (Le masseter.)
- E. Canal parotidien.
- F. Artère glosso-faciale.
- G. Veine glosso-faciale.
- H. Divisions nerveuses émanant de la branche sous-zygomatique du nerf facial.

Région de la face.

- A. Os grand sus-maxillaire.
- B. Muscle sus-naso-labial. (Le maxillaire.)
- C. Muscle sus-maxillo-labial. (Le releveur de la lèvre supérieure.)
- D. Division de l'artère glosso-faciale.
- E. Branche anastomotique de l'artère déjà indiquée, avec l'artère palato-labiale.
- F. Branche sus-maxillaire du nerf trifacial. (Cinquième paire.)

Figure II.

Région palatine de laquelle on a retranché une portion de la membrane muqueuse.

- A. Face palatine du grand sus-maxillaire.
- B. Cartilage des ouvertures incisives.
- C. Artère palato-labiale.
- D. Nerf palatin.

PLANCHE III.

Figure I.

Régions inguinale et testiculaire.

Le cheval est placé sur le dos, les membres postérieurs fléchis.

- A.** Le dartos ouvert crucialement, après l'enlèvement de la peau.
B. Ganglions lymphatiques inguinaux.
G. Faisceau formé par le tissu cellulaire lâche et abondant, qui unit le dartos à l'enveloppe fibro-séreuse du testicule. (Gaine vaginale.) Dans la castration à testicule couvert, l'opérateur est souvent obligé de couper ce faisceau cellulaire, afin d'éviter une trop forte traction sur le cordon testiculaire, en essayant de le déchirer avec les doigts.
D. Tunique abdominale et aponévrose du muscle grand oblique (costo-abdominal), concourant à former la lèvres antérieure de l'anneau inguinal avec une portion du muscle petit oblique.
E. Portion charnue du muscle petit oblique. (Ilio-abdominal.)
F. Aponévrose crurale recouvrant les muscles des faces antérieure et interne de la cuisse.
G. Cordon testiculaire.
g. Infundibulum, et collet de la gaine vaginale.
H. Muscle ilio-testiculaire. (Le cremaster.)
I. Gaine vaginale du testicule, ouverte le long du cordon et sur le testicule : dans la castration à testicule découvert, cette enveloppe laissée intacte est comprise dans le casseau.
J. Circonvolutions de l'épididyme.
K. Tête de l'épididyme. C'est toujours au-dessus de cette partie saillante que l'opérateur doit placer le casseau dans le cas de castration.
L. Queue de l'épididyme, donnant naissance au canal éférent.
M. Artère grande testiculaire.
N. Inflexions de la veine testiculaire. } Formant le corps pampiniforme.
O. Nerfs testiculaires.
P. Inflexions de l'artère grande testiculaire, sous la tunique albuginée du testicule.
P' Muscle sous-pubio-tibial. (Le côart adducteur de la jambe, formant le plat de la cuisse.)
R. Artère sus-pubienne fournissant quatre divisions : 1°. **S.** l'artère abdominale postérieure; 2°. **T.** l'artère scrotale (bourse externe); 3°. **U.** une artère inguinale; 4°. **V.** une ou deux artères pour le pénis.
X. Veine scrotale.
Y. Veines du pénis.
Z. Nerf testiculaire destiné pour le scrotum, le dartos et le fourreau.
z. Division artérielle sous-cutanée provenant de l'artère fémorale.
W. Nerf sous-cutané, division du nerf fémoral antérieur.
 1. Saphène se rendant dans les veines du pénis; disposition anormale, cette veine se joint le plus ordinairement à la veine fémorale.
 2. Le fourreau.
 3. Testicule dans sa position naturelle, et recouvert de toutes ses enveloppes.

Figure II.

Région crurale.

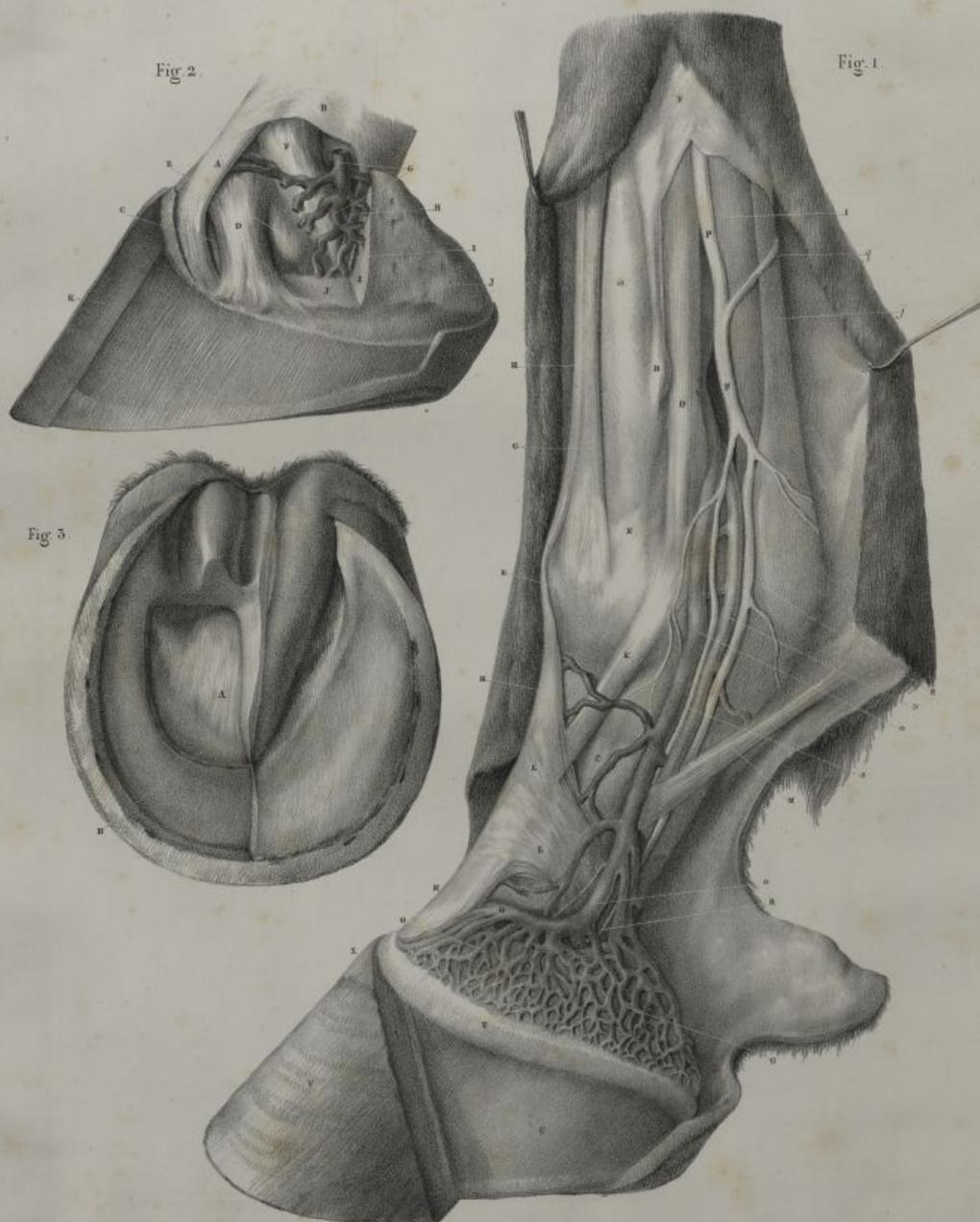
Après la simple incision de la peau, on rencontre :

- A. L'aponévrose crurale. En dessous
- B. Le muscle sous-lombo-tibial. (Le long adducteur de la jambe.)
- C. Le sous-pubio-tibial. (Le court adducteur de la même région.)
- D. L'artère sous-cutanée fournie par la fémorale.
- E. Le nerf sous-cutané provenant du fémoral antérieur.
- F. La veine saphène se rendant dans la veine fémorale.

En incisant ensuite dans l'interstice, qui indique la séparation des deux muscles adducteurs de la jambe, on trouve à peu de profondeur :

- G. Les ganglions lymphatiques cruraux.
- H. L'artère fémorale.
- I. Quelques divisions du nerf fémoral antérieur.

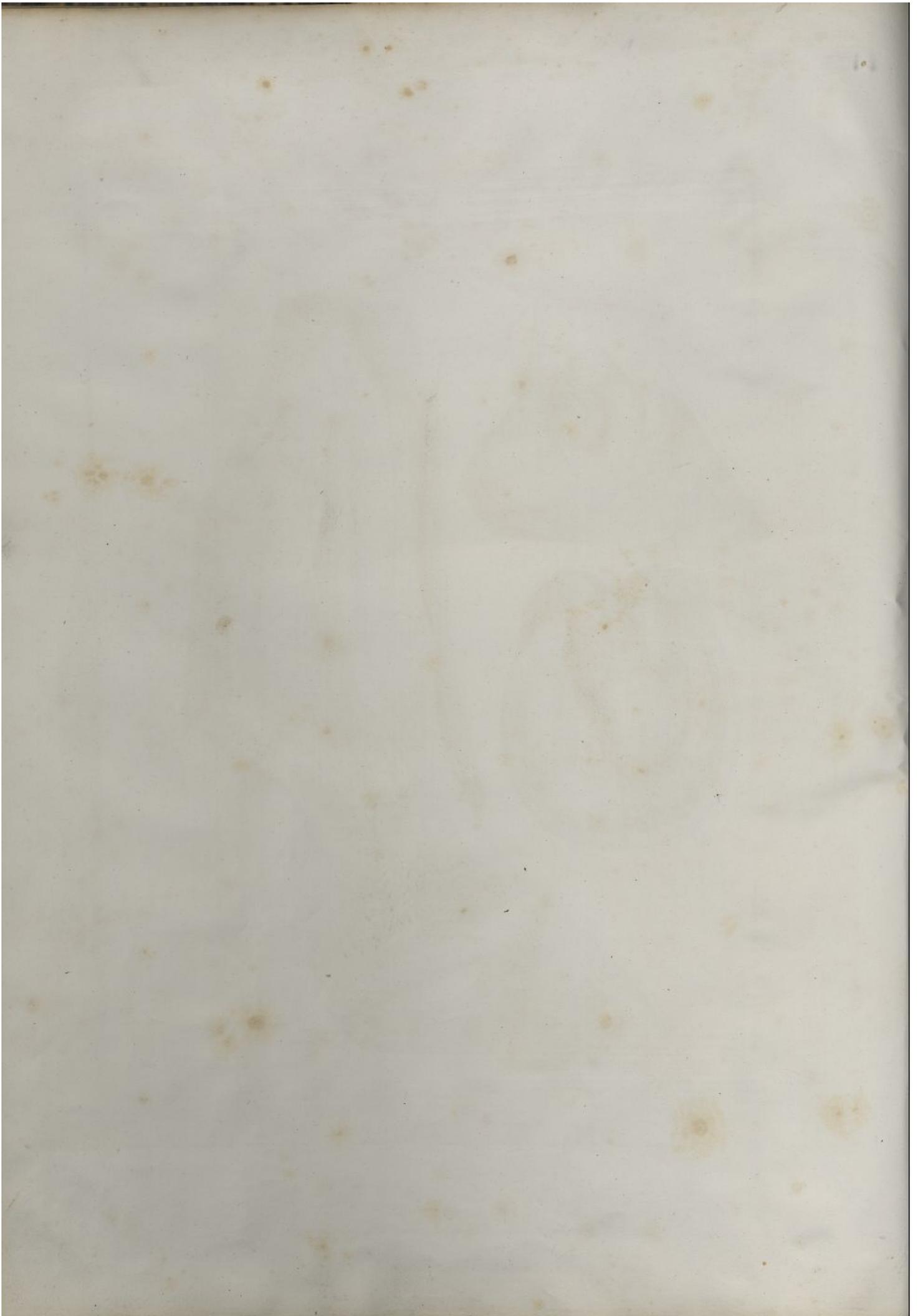
Les trois ou quatre Planches, qui formeront la dernière livraison de cet atlas, comprendront : 1°. la région caudale considérée sous le rapport de la queue à l'anglaise, et des moyens de remédier à quelques accidens qui peuvent entraver le succès de cette opération; 2°. la région ano-périnéale pour l'urethro-cystotomie (lithotomie), et l'opération de la fistule à l'anus; 3°. la région du cou, pour la trachéotomie, l'extirpation des ganglions sublinguaux, la ligature de la carotide, l'opération du trombus, la saignée et l'oesophagotomie; 4°. enfin, la région du poitrail et de l'avant-bras. — Notre ouvrage devant avoir un but d'utilité direct, ce motif nous a engagé à ne représenter que les régions les plus importantes à bien connaître sous le rapport de la chirurgie.

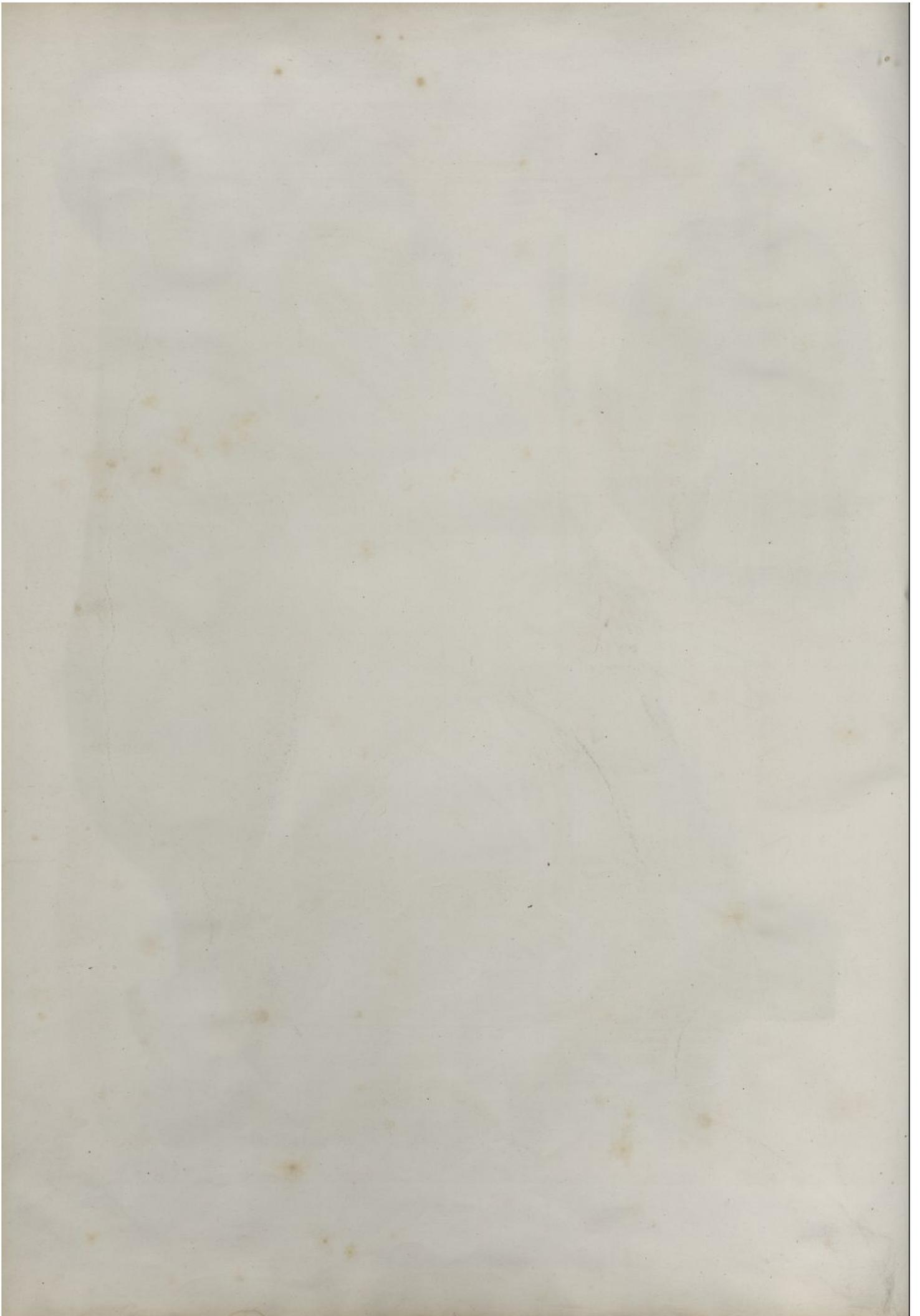


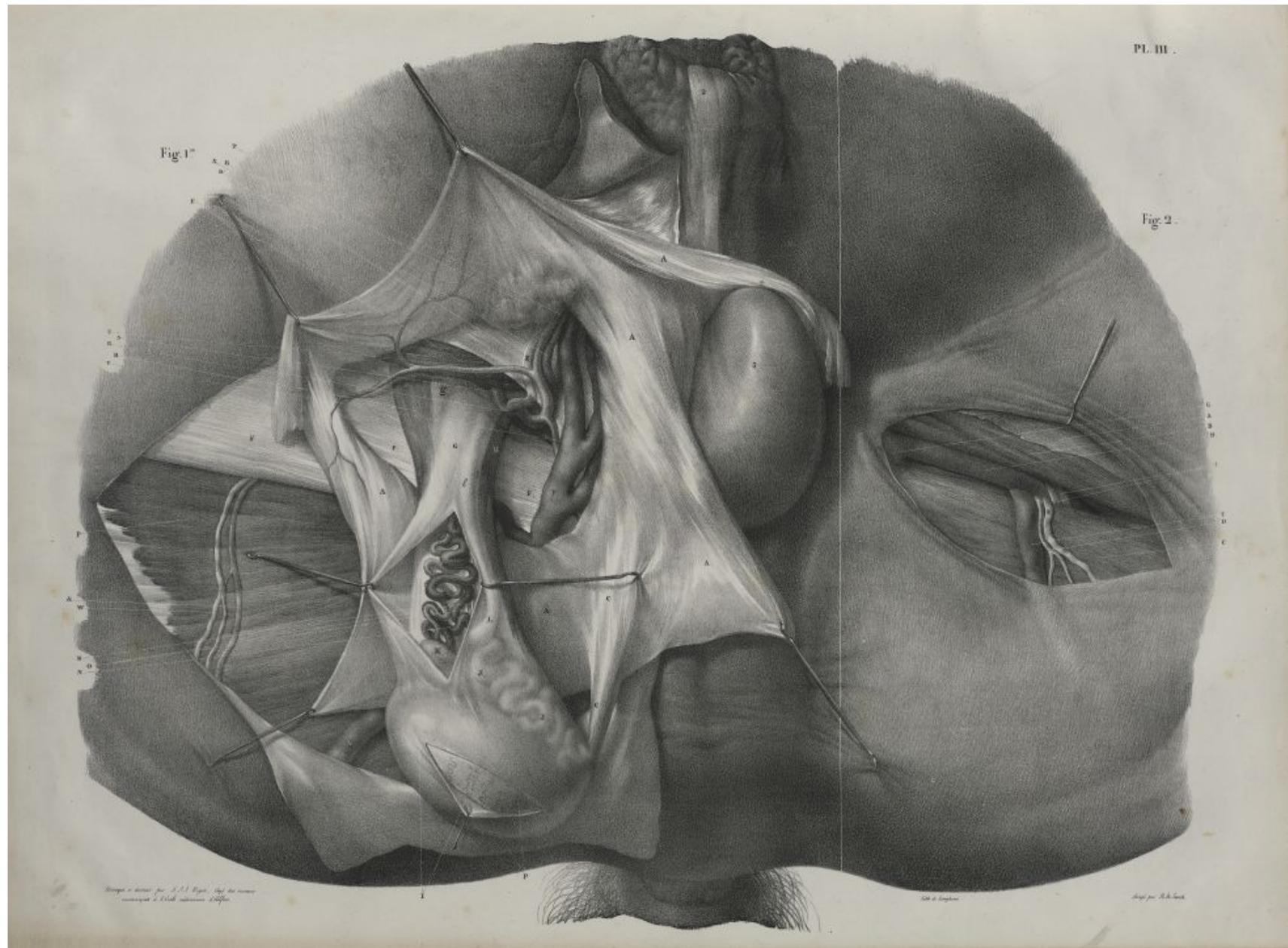
Dissectus et descriptus per F.J.J. Regis

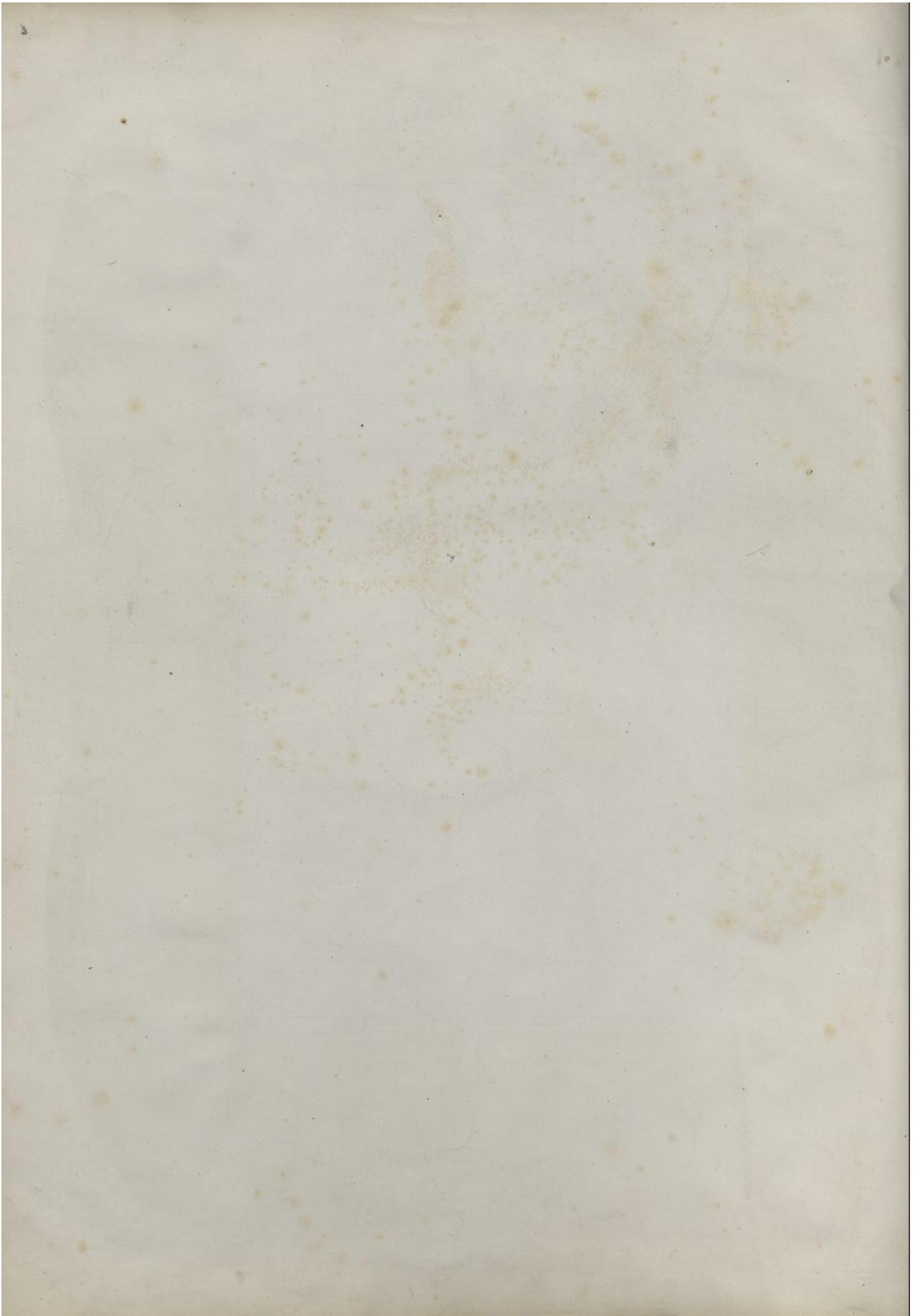
N.H. Jacob de Witt

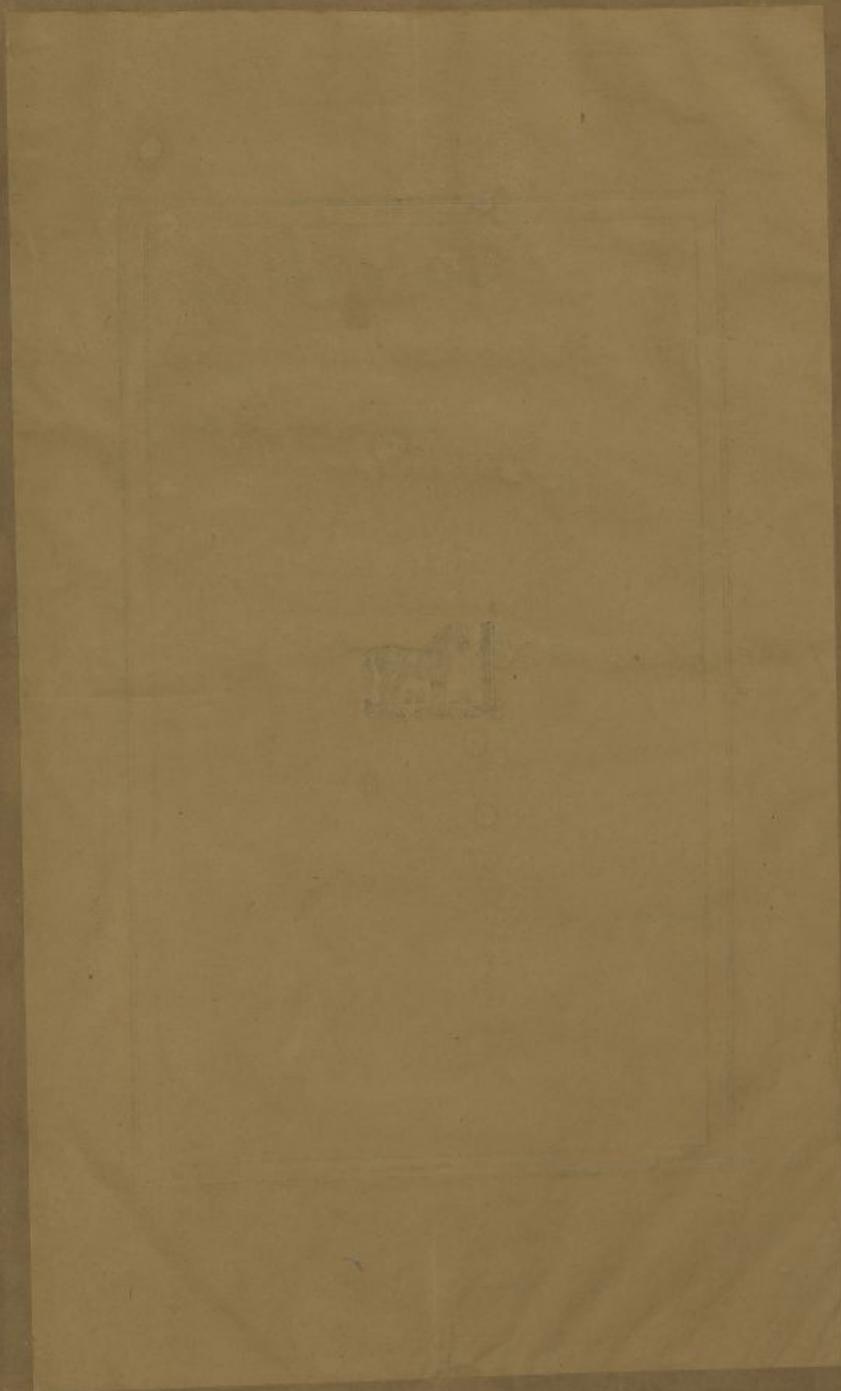
Ed. de Longueville













REPOSER DE CHEVAL. DES ÉCURIES. N° 12.

ANATOMIE

DES

RÉGIONS DU CORPS DU CHEVAL,

CONSIDÉRÉE SPÉCIALEMENT

DANS SES RAPPORTS AVEC LA CHIRURGIE ET LA MÉDECINE OPÉRATOIRE,

PAR F. J. J. RIGOT,

CHEF DES TRAVAUX ANATOMIQUES À L'ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

PLANCHES,

DESSINÉES ET LITHOGRAPHIÉES PAR L'AUTEUR.

AVEC LA COOPERATION

DE N. H. JACOB,

PROFESSEUR DE DESSIN À LA MÊME ÉCOLE.

Publiée en deux Livraisons qui renfermeront 6 à 7 Planches avec un texte explicatif.

Prix : 12 fr.

OUVRAGE POUVANT SERVIR DE COMPLÉMENT À LA PARTIE CHIRURGICALE DES ÉLÉMENTS DE PATHOLOGIE VÉTÉRINAIRE DU PROFESSEUR VATEL.

Livraison 2^{ème}

A PARIS,

CHEZ GABON, LIBRAIRE,

AVEC DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N. 107.

A MONTPELLIER, Grand'rué, n. 321;

Et à BRUXELLES, au Dépôt général de Librairie Médicale française.

1828.

ANATOMIE
DES RÉGIONS DU CORPS DU CHEVAL

PAR M. J. B. ...

... 18...

... 18...

... 18...

... 18...

... 18...

... 18...

... 18...

... 18...

... 18...

PLANCHE III.

Figure I.

Régions inguinale et testiculaire.

Le cheval est placé sur le dos, les membres postérieurs fléchis.

- A. Le dartos ouvert crucialement, après l'enlèvement de la peau.
- B. Ganglions lymphatiques inguinaux.
- C. Faisceau formé par le tissu cellulaire lâche et abondant, qui unit le dartos à l'enveloppe fibro-séreuse du testicule. (Gaine vaginale.) Dans la castration à testicule couvert, l'opérateur est souvent obligé de couper ce faisceau celluleux, afin d'éviter une trop forte traction sur le cordon testiculaire, en essayant de le déchirer avec les doigts.
- D. Tunique abdominale et aponévrose du muscle grand oblique (costo-abdominal), concourant à former la lèvres antérieure de l'anneau inguinal avec une portion du muscle petit oblique.
- E. Portion charnue du muscle petit oblique. (Ilio-abdominal.)
- F. Aponévrose crurale recouvrant les muscles des faces antérieure et interne de la cuisse.
- G. Cordon testiculaire.
- g. Infundibulum, et collet de la gaine vaginale.
- H. Muscle ilio-testiculaire. (Le cremaster.)
- I. Gaine vaginale du testicule, ouverte le long du cordon et sur le testicule : dans la castration à testicule découvert, cette enveloppe laissée intacte est comprise dans le casseau.
- J. Circonvolutions de l'épididyme.
- K. Tête de l'épididyme. C'est toujours au-dessus de cette partie saillante que l'opérateur doit placer le casseau dans le cas de castration.
- L. Queue de l'épididyme, donnant naissance au canal éférent *l*.
- M. Artère grande testiculaire.
- N. Inflexions de la veine testiculaire. } Formant le coeep pampiniforme.
- O. Nerfs testiculaires.
- P. Inflexions de l'artère grande testiculaire sous la tunique albuginée du testicule.
- P". Muscle sous-pubio-tibial. (Le court adducteur de la jambe, formant le plat de la cuisse.)
- R. Artère sus-pubienne fournissant quatre divisions : 1°. S. l'artère abdominale postérieure; 2°. T. l'artère scrotale (bourse externe); 3°. U. une artère inguinale; 4°. V. une ou deux artères pour le pénis.
- X. Veine scrotale.
- Y. Veines du pénis.
- Z. Nerf testiculaire destiné pour le scrotum, le dartos et le fourreau.
- &. Division artérielle sous-cutanée provenant de l'artère fémorale.
- W. Nerf sous-cutané, division du nerf fémoral antérieur.
- 1. Saphène se rendant dans les veines du pénis; disposition anormale, cette veine se joint le plus ordinairement à la veine fémorale.
- 2. Le fourreau.
- 3. Testicule dans sa position naturelle, et recouvert de toutes ses enveloppes.

Figure II.*Région crurale.*

Après la simple incision de la peau, on rencontre :

- A. L'aponévrose crurale. En dessous
- B. Le muscle sous-lombo-tibial. (Le long adducteur de la jambe.)
- C. Le sous-pubio-tibial. (Le court adducteur de la même région.)
- D. L'artère sous-cutanée fournie par la fémorale.
- E. Le nerf sous-cutané provenant du fémoral antérieur.
- F. La veine saphène se rendant dans la veine fémorale.

En incisant ensuite dans l'interstice qui indique la séparation des deux muscles adducteurs de la jambe, on trouve, à peu de profondeur,

- G. Les ganglions lymphatiques cruraux.
- H. L'artère fémorale.
- I. Quelques divisions du nerf fémoral antérieur.

PLANCHE IV.**Figure I.**

Elle représente une partie de la région trachéenne vue sur sa face antérieure.

- A. Les tégumens.
- B. Le muscle sous-cutané du cou. (Le peaucier.)
- C. Les muscles sterno-maxillaires.
- D. Les muscles sterno-hyoïdiens et thyroïdiens. Ces muscles, assez ordinairement digastriques, doivent être séparés ou incisés verticalement dans l'opération de la trachéotomie.
- E. La trachéo-artère formant la couche profonde de cette région.
- F. Rameau artériel fourni par la carotide. Les artères qui rampent sur la face antérieure de la trachée sont tellement variables par leur nombre et leur position, qu'il est impossible d'en préciser l'origine et le trajet sur l'animal vivant. Je ferai néanmoins observer que les divisions des artères carotides sont généralement plus multipliées aux parties supérieure et inférieure du cou qu'au milieu de cette même région.
- G. Nerfs sous-cutanés; divisions circonflétes fournies par les branches inférieures des paires trachéennes.
- H. Portion de l'ouverture elliptique faite à la trachée dans l'opération de la trachéotomie, comprenant la moitié inférieure du cerveau supérieur et la moitié supérieure du cerveau inférieur.

Figure II.

Représentant l'anatomie des régions caudale, anale et périnéale.

La queue, relevée verticalement, est vue par sa face inférieure.

- A. Les tégumens.
- B. Portion de la gaine celluleuse des muscles de la queue.
- C. Muscles sacro-cœcygiens inférieurs (les abaisseurs de la queue). Ce sont ces muscles que l'on coupe dans l'opération de la queue à l'anglaise.

- D.** Faisceaux musculieux situés à la face inférieure de la queue, sur les côtés de la ligne médiane. Ils ont les mêmes usages que les deux muscles précédemment indiqués.
- E.** Muscles ischio-coccygiens.
Ces deux muscles peuvent être coupés dans l'opération de la queue à l'anglaise, si les deux premières incisions ont été pratiquées très-près de l'anus.
- F.** Partie supérieure des ligaments suspenseurs du pénis et de l'anus.
- G.** Artères coccygiennes latérales. La position de ces deux artères fait qu'elles sont presque toujours ouvertes dans l'opération de la queue à l'anglaise.
- H.** Artère coccygienne médiane.
- I.** Veine coccygienne profonde, accompagnant l'artère médiane.
- J.** Veines hémorrhoidales et coccygiennes superficielles, communiquant par une anastomose transversale.
- K.** Nerfs coccygiens inférieurs.
- L.** Ganglions lymphatiques.
- M.** Portion de l'éponévrose du périnée.
- N.** Muscles ischio-tibiaux internes. (Les demi-membraneux.)
- O.** Le sphincter de l'anus. (Muscle orbiculaire.)
- P.** L'anus recouvert d'une partie des téguments.
- Q.** Muscle ano-périnéal. (Prolongement sous-cutané du sphincter.)
- R.** Muscles ischio-sous-pénien. (Les érecteurs.)
- S.** Muscle ischio-urétral. (L'accélérateur.)
- T.** Ligaments suspenseurs du pénis.
- U.** Artères bulbueuses. (Boutaises internes.)
- V.** Ramoux nerveux sous-cutanés, fournis par les quatrième, cinquième paires sacrées, et la première paire coccygienne.
- X.** Cette ligne verticale représente l'incision faite au balbe de l'urèthre dans l'opération appelée improprement lithotomie. Je crois que pour ne pas s'exposer à ouvrir les artères bulbueuses à leur tronc dans l'opération précitée, l'opérateur doit faire la ponction du canal sur la ligne médiane et en bas de la saillie formée par l'anus, en tenant son instrument dans une direction oblique de haut en bas et d'arrière en avant, sa pointe dirigée vers la symphyse ischiale, et son tranchant tourné en arrière, pour débrider en bas.
- Avant d'opérer la ponction de l'urèthre il est indispensable de dilater ce canal, et même la vessie, avec de l'eau, et de débarrasser le rectum des matières excrémentielles qu'il peut contenir en quantité assez grande pour empêcher la dilatation de l'urèthre qu'on cherche à obtenir, en le remplissant d'eau.

PLANCHE V.

Régions du poitrail, de l'ars, et de la partie supérieure de l'avant-bras.

- Ces différentes régions étant parfaitement symétriques à droite et à gauche, cette considération nous a déterminé à ne les représenter que d'un côté.
- A.** Le muscle mastoïdo-huméral. (Le commun au bras, à l'encolure et à la tête.)
- B.** Portion du muscle précédent s'insérant au sternum.
- C.** Muscles sterno-huméraux (les muscles communs au bras et à l'avant-bras) formant les saillies hémisphériques du poitrail.
- D.** Muscle sterno-aponévrotique. (Portion du commun au bras et à l'avant-bras.) Ce muscle forme la base de l'ars antérieur.

- E. Le muscle sterno-maxillaire.
- F. Les muscles sterno-scapulaires. (Les petits pectoraux.)
- G. Le muscle costo-trachélien. (Le scalène.)
- H. Lambeaux musculaires résultant de la section de la portion B du mastoïdo-huméral.
- I. Portions du muscle sterno-maxillaire droit coupé transversalement.
- J. Artère trachélo-musculaire.
- K. Divisions musculaires et adipeuses de l'artère précédente.
- L. Veine jugulaire.
- M. Golfe des jugulaires.
- N. Veine superficielle du bras se rendant au golfe des jugulaires.
- O. La trachée.
- P. L'artère carotide.
- Q. Nerf trachéal récurrent droit après son passage au milieu du plexus trachéal.
- R. Ganglions lymphatiques de l'entrée de la poitrine.
- S. Nerfs musculaires et cutanés fournis par la branche inférieure de la cinquième paire trachélienne.
- T. Aponévrose anti-brachiale.
- U. Muscle huméro-cubital oblique. (Le fléchisseur oblique de l'avant-bras.)
- V. Veine sous-cutanée du bras.
- X. Bride tendineuse du coraco-cubital réunie inférieurement à l'aponévrose anti-brachiale. Cette espèce de tendon que l'on a conseillé de couper dans les chevaux arqués, est recouvert par la veine médiane de l'avant-bras à son passage dans le pli de l'articulation huméro-cubitale.
- Y. Anastomose de la veine cubitale médiane avec la veine humérale. La communication qui existe entre ces deux vaisseaux explique pourquoi en comprimant la veine du bras au-dessus de l'anastomose, la cubitale médiane ne se gonfle point.
- Z. Veine cubitale médiane.
- 3c. Veine cubitale antérieure.
- W. Branches nerveuses superficielles fournies par le nerf cubito-plantaire.

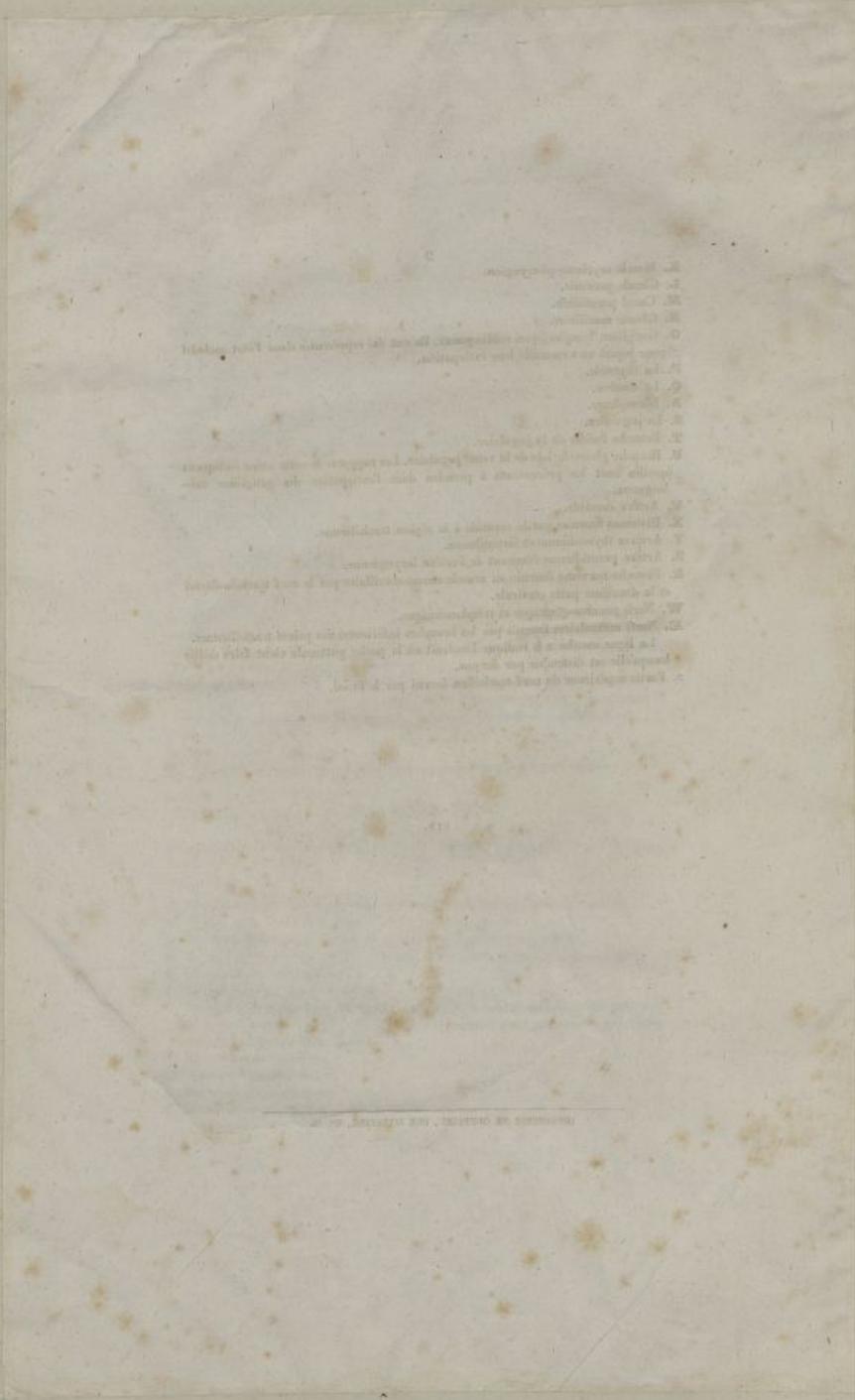
PLANCHE VI.

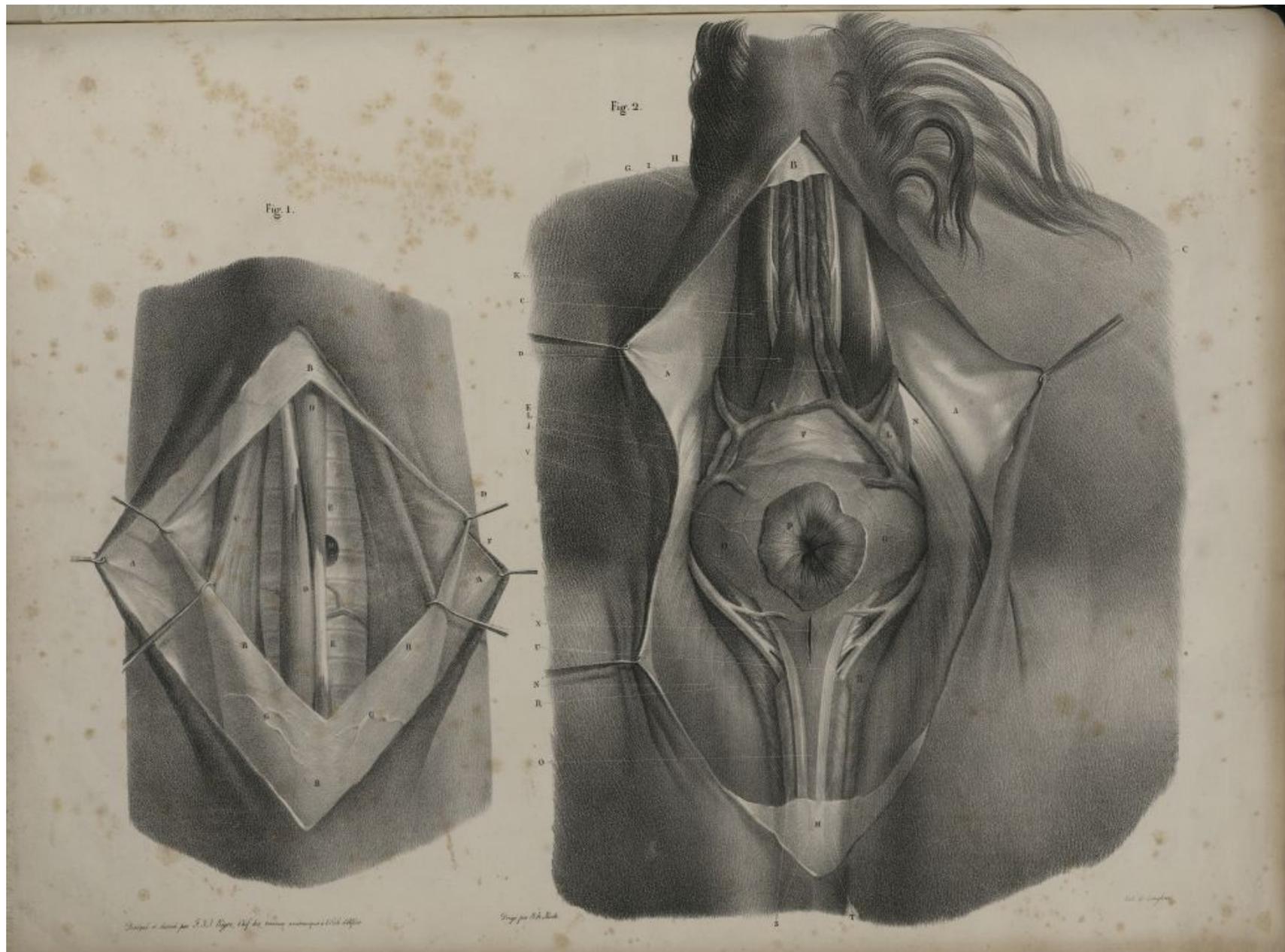
Portion du cou vue sur la face latérale gauche, et région inter-maxillaire postérieure.

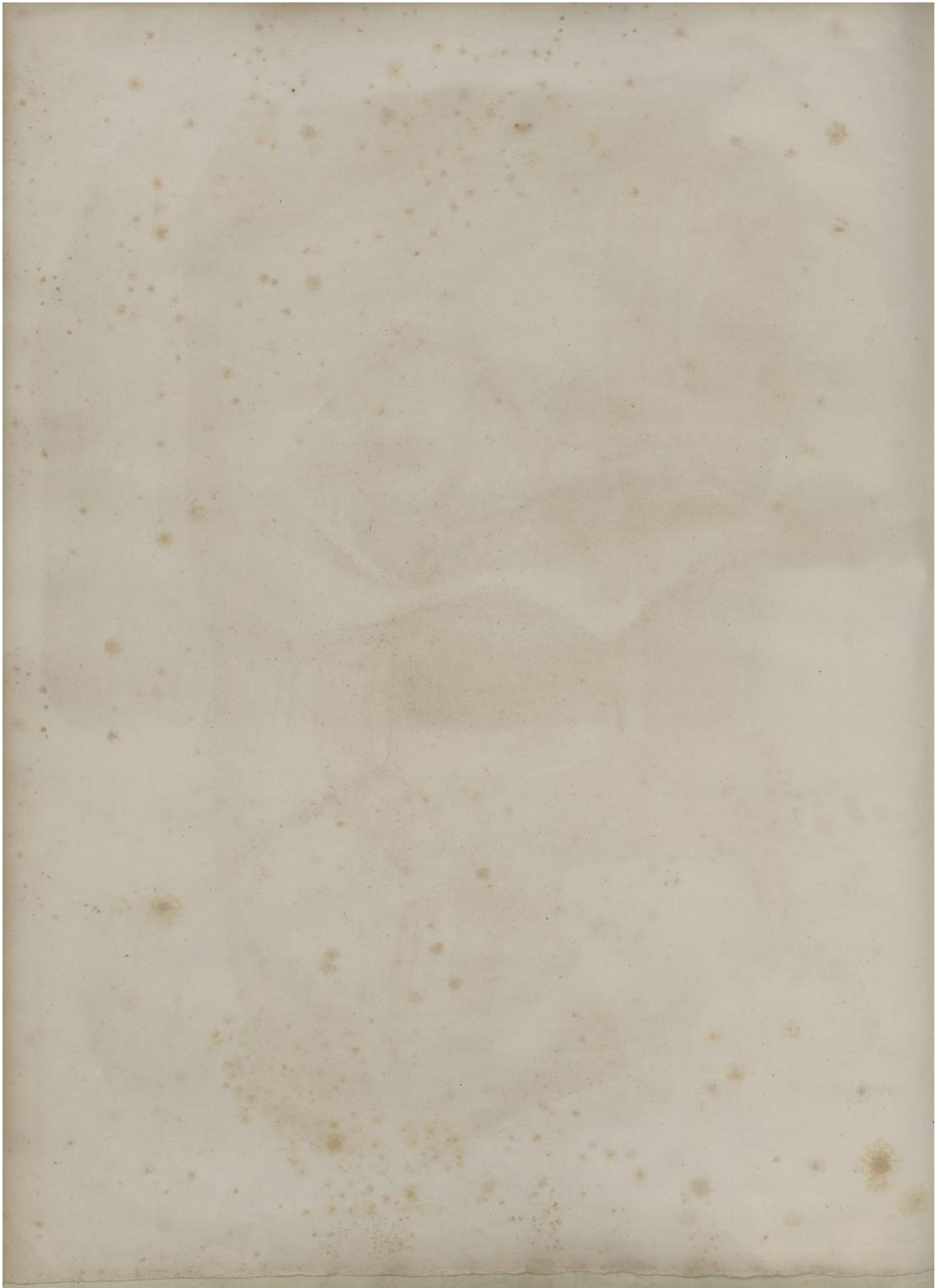
- A. Bord postérieur de l'os maxillaire inférieur, formant la base de la ganache.
- B. Muscle sous-cutané de la face.
- C. Le muscle sous-cutané du cou (le peaucier) attaché aux tégumens.
- D. Le muscle mastoïdo-huméral. (Le commun au bras, à l'encolure et à la tête.)
- E. Le muscle sterno-maxillaire.
- F. Le muscle sous-scapulo-hyoïdien :
Cette bande musculaire qui sépare la carotide de la jugulaire dans une partie de leur trajet, doit être incisée ainsi qu'on l'a représenté pour pratiquer l'œsophagotomie et la ligature de la carotide.
- G. Muscle sterno-hyoïdien.
- H. Muscle sterno-thyroïdien.
- I. Muscle thyro-pharyngien.
- J. Muscle crico-pharyngien.

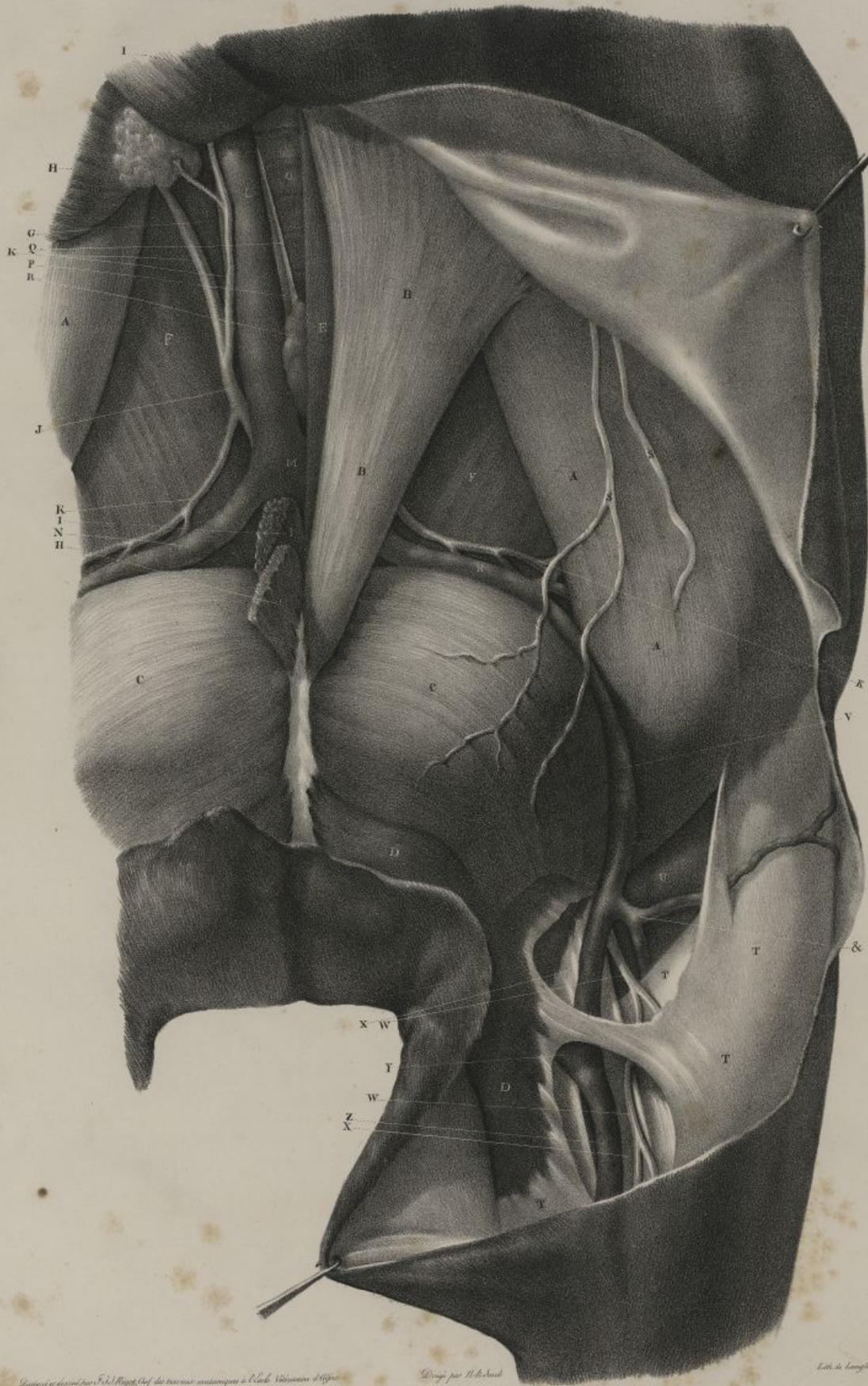
- K.** Muscle arythéno-pharyngien.
L. Glande parotide.
M. Canal parotidien.
N. Glande maxillaire.
O. Ganglions lymphatiques sublinguaux. Ils ont été représentés dans l'état moladié pour lequel on a conseillé leur extirpation.
P. La thyroïde.
Q. La trachée.
R. L'œsophage.
S. La jugulaire.
T. Branche faciale de la jugulaire.
U. Branche glosso-faciale de la veine jugulaire. Les rapports de cette veine indiquent quelles sont les précautions à prendre dans l'extirpation des ganglions sublinguaux.
V. Artère carotide.
X. Divisions fournies par la carotide à la région trachéenne.
Y. Artères thyroïdienne et laryngienne.
Z. Artère parotidienne émanant de l'artère laryngienne.
æ. Branche nerveuse fournie au muscle sterno-maxillaire par le nerf trachéo-dorsal et la deuxième paire cervicale.
w. Nerfs pneumo-gastrique et trisplanchnique.
æ. Nerfs musculaires fournis par les branches inférieures des paires trachéennes.
 La ligne courbe **a b** indique l'endroit où la poche gutturale vient faire saillie lorsqu'elle est distendue par du pus.
z. Partie supérieure du nerf trachéen fourni par le facial.

FIN.









Dissectus et descriptus per F. de Meijer, Prof. des Sciences anatomiques à l'École Vétérinaire d'Alfort.

Designé par R. de Meijer.

Gravé de Longfleur.

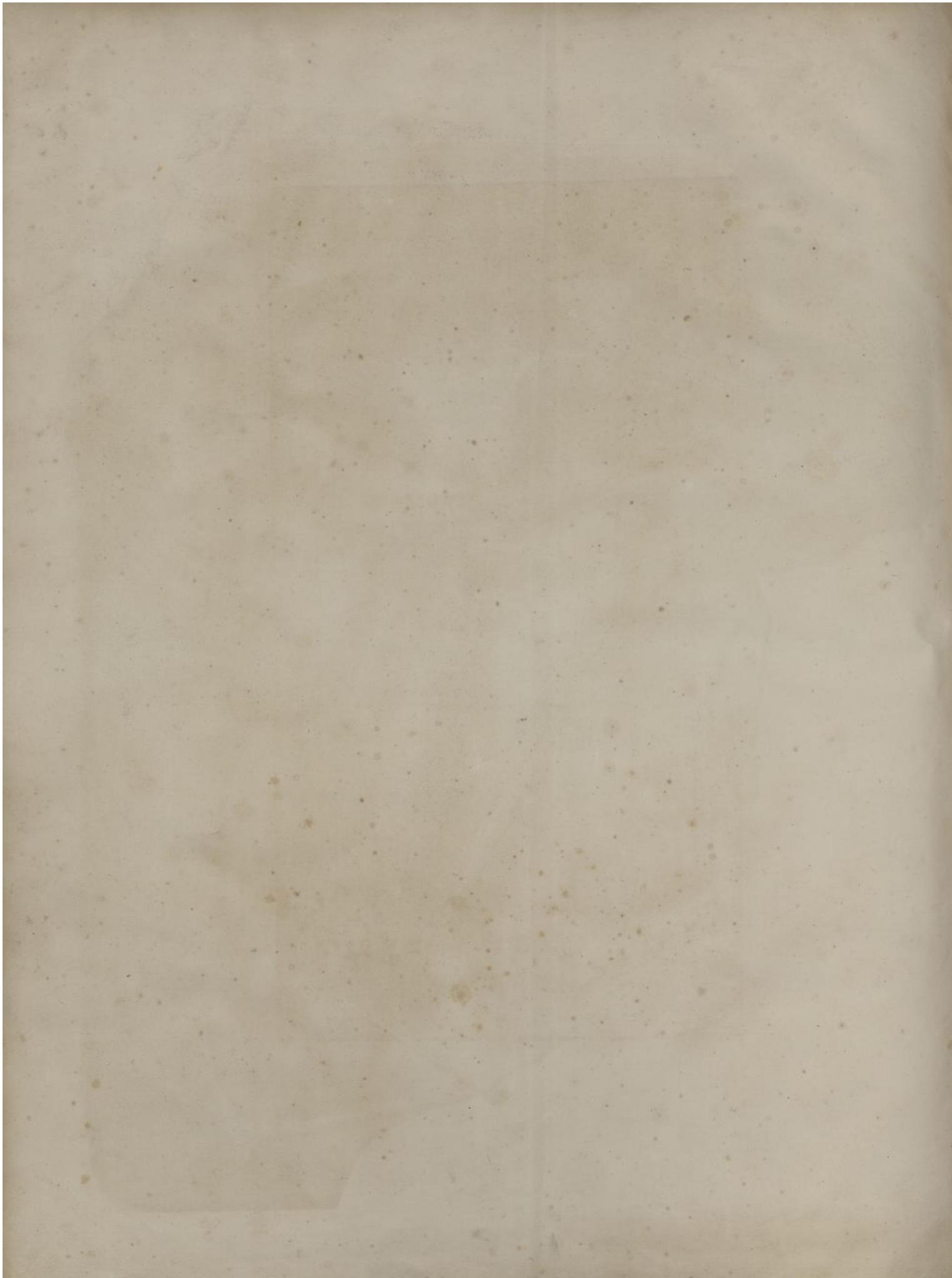


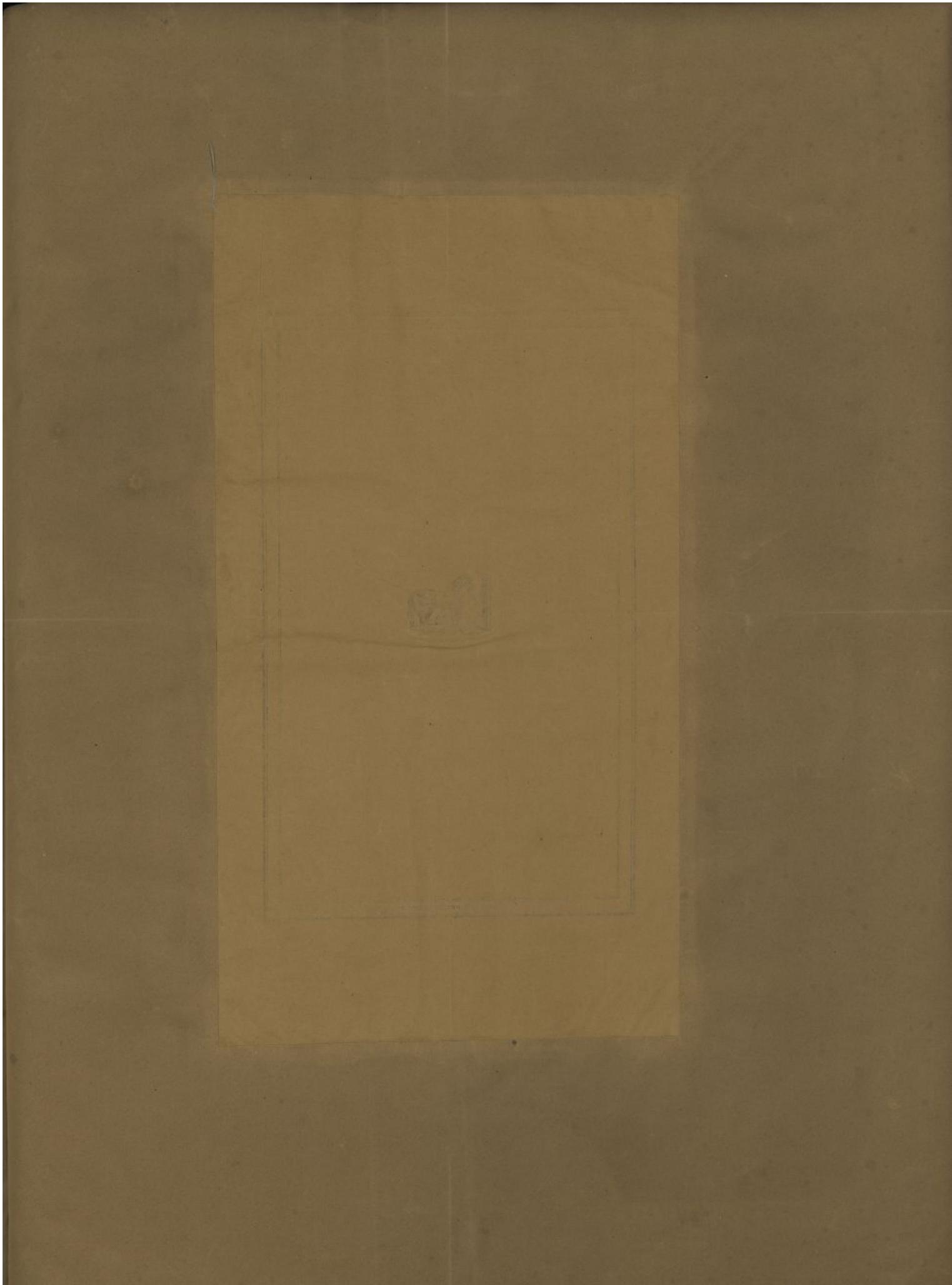


Dissecté et dessiné par F. D. Meunier, Chef des Sciences vétérinaires à l'École vétérinaire d'Alfort.

Gravé par P. R. Leach.

Van de Langen.







ÉQUIPEMENT DU CHEVAL, VUE NERVEN, N° 11.

